

L'ÉCHO

Janvier 2017



de *Bel Air*



Du 19 janvier au 18 février
Recensement
de la
commune

Comme le veut la tradition que nous devons perpétuer, chaque fin d'année est un rendez-vous festif et de retrouvailles familiales, et un instant de vœux pour l'année à venir. J'espère que ces fêtes se sont bien passées et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2016 aura été marquée par le retour de l'élève au poste de directeur de notre école. Que de chemin parcouru pour Jean-Baptiste Gueguen des bancs de l'école au fauteuil de directeur. Le voilà revenu pour animer notre école, entouré de ses collègues Nadine et Lucie. Accepter un poste de directeur avec toutes les responsabilités que cela incombe (administratives et humaines) prouve sa volonté débordante de faire vivre son village. Car une commune sans école perd de son lien social, de sa vitalité et de son attractivité. Merci Jean-Baptiste de ton engagement et bonne chance pour la suite à l'aube de la carrière prometteuse que tu as choisie auprès des enfants.

Le projet de la nouvelle mairie avance. Vous pouvez venir voir celui-ci affiché dans la salle du conseil actuel. Nous sommes dans la phase de consultations financières et dans l'attente des subventions. La suite de ce projet dépendra des aides accordées.

Dans le premier semestre 2017, le chemin dit des Garosses sera revêtu et terminé (troisième tranche). Elargi de soixante centimètres et busé par endroits, il permettra un meilleur croisement des véhicules. Cela ne sera pas pour autant une piste à grande vitesse. Une réflexion pour limiter celle-ci est en cours afin de sécuriser cette voie.

La réfection de la toiture de la cantine aura lieu au printemps. Des aides accordées par le Conseil Régional ont été notifiées (3180 €) et d'autres sont attendues du Conseil Départemental, de l'État et de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet (CACM).

Concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la modification en cours devrait être terminée dans les prochains mois. La remise à jour du règlement en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le déclassement de zones constructibles à En Ferrier, ainsi que différents points du règlement actuel sont soumis aux observations des services de l'État et partenaires associés. Une enquête publique clôturera cette phase administrative que vous pourrez consulter en Mairie.

Au cours de cette année, nous allons travailler à préparer les transferts de compétences obligatoires de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) : assainissement 2018, eau potable 2020. Ces compétences communales rejoindront la communauté d'agglomération qui aura la possibilité de l'exercer ou de la déléguer (aucune décision prise à ce jour par la CACM).

Je pense que l'année 2017 sera porteuse de nouvelles modifications dans le paysage communal du fait des élections qui doivent se dérouler : Présidentielles (23 avril et 7 mai), législatives (11 juin et 18 juin) et sénatoriales (24 septembre)

Je vous rappelle que vous avez jusqu'au 23 janvier 2017 pour donner votre avis « POUR » ou « CONTRE » l'autoroute Castres-Toulouse. Exprimez-vous sur ce sujet pour l'avenir de notre bassin de vie.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.



Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Naissances

BELLI CABROL Mattéo,
Henri, Charles né le 28
juillet à Castres

Décès

PERROT veuve ROLLET
Andrée, Marie décédée le 11
août à Castres

BAUX Jean-Claude, Elie décé-
dé le 13 novembre à Castres

Mariages

AIMAR Grégoire avec
TORCHE Maéva la 30
juillet

Directeur de la publication : Marc Cou-
sinié • Rédacteur en chef : Brigitte Baux
• Comité de rédaction : Commission
Culture et Communication • Conception
et réalisation : PHOLIO - Laurent Frézouls
• Imprimerie : Couleurs d'Autan - 81100
Castres • Ce numéro a été tiré à 350
exemplaires

Recensement du 19 janvier au 18 février 2017

Connaître la population de notre commune

Le recensement des habitants de notre commune va être réalisé du 19 janvier au 18 février 2017

A quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser.

Pour Navès, il s'agit de Catherine Bousquet, notre secrétaire de mairie.

Vous répondez à l'enquête de recensement

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

Vous répondez sur internet.

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr. Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement

les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Après la collecte, le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour connaître les résultats de l'enquête

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.

Résultats de l'enquête de recensement de 2013 :

Les populations légales millésimées 2013 entrent en vigueur le 1er janvier 2016. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

Leur date de référence statistique est le 1er janvier 2013.

	2008	2013
Population municipale	715	681
Population comptée à part	35	41
Population totale	750	722

Sources Insee.

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi 8h00 - 12h00
13h30 - 17h30

Mardi 8h00 - 12h00
13h30 - 19h00

Jeudi 13h30 - 17h30

Vendredi 8h00 - 12h00
13h30 - 19h00

Pensez à consulter le site

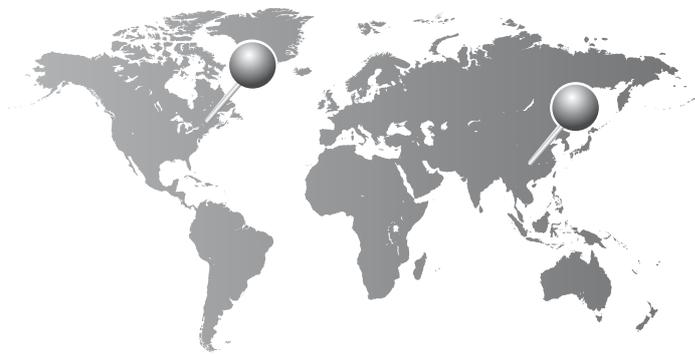
www.ville-naves.fr



Etudes ERASMUS

Nos étudiants à l'étranger

Manon Frézouls et Jonathan Nogueira, tous deux étudiants navessols à la faculté de droit de Toulouse ont décidé de faire leurs études durant un an à l'étranger dans le cadre d'Erasmus, programme d'échanges au niveau éducatif et de formation des jeunes étudiants. Si Manon, qui a rejoint la ville de Québec, a choisi un pays francophone pour être moins dépaysée, Jonathan n'a pas eu peur d'affronter l'immensité de la Chine. Ils nous racontent leur expérience en cours.



Jonathan est actuellement en Chine à la Southwest University of Political Sciences and Law de Chongqing afin d'avoir son Master 1 en Droit International.



Chongqing est une des quatre municipalités de Chine avec Beijing, Shanghai et Tianjin, c'est-à-dire qu'elle dépend directement de l'Etat central. Elle est généralement considérée comme la plus grande ville de Chine (voire une des plus grandes du monde) car l'agglomération est peuplée de 32 millions d'habitants. Toutefois la population intra-urbaine n'est (que) de 5 millions d'habitants. Elle fait néanmoins 80km de largeur. C'est une ville région. Le climat est très humide, il a fait très chaud en septembre (plus de 30 degrés). L'hiver est doux (aux alentours de 10° C). Le ciel est tout le temps gris, et brumeux. (Pollution ? Brouillard ? les chinois optent pour la seconde hypothèse car c'est une ville assez haute en altitude au milieu des montagnes). Elle est d'ailleurs surnommée la Ville Montagne (Shan Cheng).

Pourquoi avoir choisi ce pays (le Québec / la Chine) pour faire cette année d'étude ?

M.F. Le Québec me permet d'apporter une expérience internationale à mon parcours et à la fois de suivre des cours de droit qui sont vraiment de mon niveau pour ne pas avoir de retard par rapport aux étudiants de L3 en cursus classique. Les cours sont en français ce qui ne pose pas de problème pour la compréhension, et à la fois je peux pratiquer l'anglais en sortant du Québec les week-end ou pendant les vacances. Le Québec est vraiment un bon compromis.

J.N. Un de mes meilleurs amis a vécu l'an dernier à Tianjin (Nord-Ouest de la Chine, à 3000 km en TGV de Beijing) pour un an également. Pour lui cela a

été la meilleure année de sa vie. Il me racontait chaque jour ses expériences, son train de vie et la culture chinoise semblait fantastique. De plus avec l'influence de la Chine sur le plan international, y apprendre la langue, le droit et la culture ne pouvait être qu'un plus pour mon avenir professionnel.

Quelles sont les différences importantes avec l'enseignement français ?

M.F. Du fait du déroulement des cours en petites classes, à l'Université Laval les professeurs sont beaucoup plus accessibles. On peut sans problème prendre des rendez-vous particuliers avec eux pour réexpliquer une partie du cours ou bien discuter de projets professionnels, et certains donnent même leur numéro de

téléphone portable pour ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Les cours en eux-même sont assez semblables, mais l'approche des professeurs est différente : ils encouragent beaucoup les étudiants plutôt que de mettre en évidence ce qu'ils ont raté. Mais ce qui change le plus, c'est que contrairement à Toulouse où les cours sont purement théoriques à ce niveau, ici dès la première année il y a de nombreuses interventions de professionnels en classe (avocats, dirigeants d'entreprise, président de conseil d'administration...) qui permettent de voir à quoi tel ou tel cours sera utile concrètement.

J.N. J'ai visité, en plus de mon université, l'université Jiaotong de Xi'an dont un ami m'a dit qu'elle faisait parti du top 10 des meilleures universités de Chine et j'ai pu constater premièrement que les chinois n'ont jamais cours dans des amphithéâtres. Ils n'ont que des classes de maximum 60 personnes afin de faciliter les échanges avec le professeur. Ils utilisent également beaucoup les PowerPoint, afin d'avoir des cours dynamiques. Enfin, si les étudiants internationaux arrêtent les cours à 17h40, les étudiants chinois, eux, peuvent avoir cours jusqu'à presque 22h !

Comment sont perçus les Français par les étudiants du pays ?

M.F. Pour les québécois, les français sont vaniteux. Pour les français tout est toujours mieux en France, et ça agace les québécois.

J.N. La grande majorité des étudiants que j'ai rencontrés ne connaissent de la France que Paris. On retrouve d'ailleurs la Tour Eiffel et des photos de

Paris un peu partout dans la ville. Sinon, on passe pour de grands romantiques et l'adjectif qui est le plus communément utilisé pour nous décrire est « Handsome » (Beau, élégant).

Après 4 mois passés dans le pays, qu'est-ce que vous appréciez que l'on ne retrouve pas en France ?

M.F. Une administration efficace ! Dans la plupart des cas, les problèmes sont réglés à distance par demande courriel en une demi journée au plus. Oui c'est possible !

J.N. Ce que j'adore en Chine c'est que j'ai l'impression que tout est possible. Les étudiants sont très impliqués dans de nombreuses activités, associations ou projets personnels et vont tout faire pour les réaliser. Le smartphone est l'élément central de la vie en Chine car avec une seule application on peut tout faire :



Manon dans le parc Jacques Cartier

appeler un taxi, commander en ligne, payer au restaurant et dans les magasins, prendre des billets d'avion ou de train, gérer son forfait téléphonique et son compte en banque etc... Ils n'utilisent presque jamais leur porte-monnaie. Enfin tout change si vite ici, en moins de 4 mois ils ont créé un cinéma et un hôtel de 30 étages autour du campus !

Avez-vous eu l'occasion de voyager ? Vos découvertes ?

M.F. J'ai vu pas mal de choses durant ces 4 mois. Ce qui m'a le plus marquée c'est le tour en bateau pour voir les baleines. J'ai fait plusieurs parcs nationaux, il n'y en a pas un que j'ai préféré, mais c'est vrai que les couleurs d'automne au Québec sont exceptionnelles. J'ai aussi vu les chutes du Niagara et Toronto, et la ville de Montréal. Et pendant les vacances de Toussaint je suis partie avec une amie au Costa Rica.

J.N. J'ai eu l'occasion de voyager à Chengdu voir les Pandas géants,



Jonathan dans le parc national de Zhangjiajie où a été tourné le film Avatar.

Manon est actuellement au Canada et a choisi d'effectuer sa dernière année de licence de droit à l'Université Laval à Québec. Cette Université est très reconnue au Canada. Son campus regroupe 17 facultés et accueille 42 500 étudiants par session dont 13% sont étrangers. Québec est une ville de 540 000 habitants sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Comme le reste du Canada, elle ne dispose pas d'une grande richesse architecturale et historique car c'est un pays neuf : le Canada fête en 2017 ses 150 ans. Cependant ses jolis quartiers et la culture locale font tout son charme. De plus, Québec est entourée de plusieurs parcs nationaux qui abritent nombre d'espèces comme l'orignal ou le caribou. Si la ville connaît des étés très chauds (aux alentours de 30° C) jusqu'à mi-septembre, ces derniers laissent rapidement place à l'automne (l'été indien), puis à l'hiver et ses températures glaciales pouvant aller jusqu'à -40° !



Manon dans le quartier de Vieux Québec devant le Saint-Laurent gelé.

à Xi'an qui est une ville traditionnelle au nord de Chongqing, où il y a notamment l'armée enterrée des soldats en terre cuite, et à Zhangjiajie où a été tourné le film Avatar. J'ai eu l'opportunité d'aller fêter Noël à Phuket, le nouvel an à Bangkok pour ensuite

aller au niveau du Tibet chinois en janvier.

Une anecdote qui vous a marqué ?

M.F. C'était au début du mois de novembre quand nous avons eu la première vague de froid. Il faisait alors -5 degrés et la neige commençait à vraiment tenir au sol. Nous (les étudiants étrangers) avions revêtu nos gros manteaux d'hiver, bottes, gants et bonnet. Alors que nous commençons une bataille de boules de neige, un ami québécois est venu nous rejoindre dehors en tee-shirt, short et tongs « parce qu'il ne faisait pas si froid ».

J.N. En Octobre j'ai voulu me faire une teinture blonde. Je suis allé en ville en chercher et dans un supermarché, car je ne savais pas comment dire « teinture blonde

pour les cheveux » j'ai demandé « jaune » (Huàngsè) en montrant mes cheveux. Les responsables du magasin m'ont alors demandé de sortir, visiblement en colère. Ce n'est que lorsque j'ai demandé à mon ami chinois pourquoi elles m'ont fait partir qu'il m'a répondu que j'avais demandé s'ils avaient des pornos, ce qui est très proscrit en Chine. La prononciation est similaire.

Qu'est-ce qui vous manque le plus de Navès dans votre quotidien ?

M.F. La nourriture française ! Je profite d'ailleurs de mon retour pour les fêtes de Noël pour emporter clandestinement quelques confits de canard dans ma valise...

J.N. Clairement la tranquillité, c'est ce qui me manque le plus.

BONNE ANNÉE

2017

Le Maire de Navès et son Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux

OPAH

Lancement d'une opération sur 3 ans

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a engagé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble de son territoire pour une durée de 3 ans (octobre 2015 – octobre 2018).

Ce programme, en partenariat avec l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Région Midi-Pyrénées, permet d'attribuer des aides financières aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires : occupant,

bailleur et copropriétaire de logements privés situés sur le territoire de la Communauté d'agglomération

Pour quels types de projet ?

- Pour la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement : isolation, menuiseries, chaudière, toiture, ventilation...

- Pour la réalisation de travaux liés à la perte d'autonomie des personnes âgées ou handicapées : aménagement d'une salle de bains, installation d'un monte-escalier, rampe d'accès...

- Pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale de

logements dégradés : mises aux normes, amélioration des éléments de confort...

Sous quelles conditions ?

Seuls les projets non commencés peuvent être financés

Les travaux devront être réalisés par des entreprises (pose et fournitures)

Des critères de ressources, de performance énergétique, d'occupation du bien après travaux, de loyers... : plusieurs conditions à respecter selon les travaux envisagés

Pour connaître les conditions de recevabilités de votre projet, vous

pouvez bénéficier d'un accompagnement individualisé et gratuit pour vos démarches de demandes de subvention.

Contact :

Pôle Habitat de la Communauté d'agglomération
Espace Ressources – Le Causse
– Espace d'Entreprises
81115 CASTRES CEDEX

Chantal OURSET
05 63 73 50 71
chantal.ourset@castres-mazamet.com

Vos démarches administratives par voie électronique

Depuis le 7 novembre 2016, les mairies, intercommunalités, départements et régions doivent s'organiser afin d'offrir aux usagers les moyens de les saisir par un canal électronique, et de garantir le traitement des demandes dans un délai de 2 mois (conformément à une autre mesure réglementaire : le « silence vaut accord »).

A cet effet, la municipalité a référencé, dans la rubrique « Liens utiles » du site internet de la commune (ville-naves.fr), 6Tzen.org, dispositif issu d'une initiative citoyenne, sécurisé et mis à disposition gratuitement de l'ensemble des collectivités pour leur permettre de se conformer au décret de saisine par voie électronique.

Les téléservices proposés portent sur de nombreux thèmes : correspondance, urbanisme, travaux, état civil...

LOGEMENT

Avec l'ADIL du Tarn frappez à la bonne porte

Vous vous posez des questions liées au logement : contactez l'ADIL 81 : les juristes sont à votre écoute pour vous donner gratuitement tous les conseils juridiques, fiscaux et financiers sur le logement, que ce soit en matière :

• d'accession à la propriété :

- en terme financier quant aux prêts, subventions, simulations et diagnostics financiers, contrats de prêt, assurances, frais annexes, cautionnement, hypothèque...

- en terme juridique : étude avant signature du compromis de vente, de l'acte authentique, du dossier de diagnostics techniques obligatoires, des obligations du vendeur et de l'acquéreur, du délai de rétractation, des frais liés à cette accession... étude de contrat de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, exécution et délais, lotissement, certificat d'urbanisme, permis de construire, assurance et garantie obligatoire, désordres en cours de chantier...

- en terme fiscal : taxes liées à l'accession (TA, TDENS,...), taxe foncière, taxe d'habitation.

- d'amélioration de l'habitat : aides, prêts, subventions, conventionnement, avantages financiers et fiscaux, OPAH...



du locataire, révision de loyers, charges locatives, réparations, congé, financement du dépôt de garantie, aide au logement, cautionnement, démarches et procédures, impayé de loyer, demande de logement social...

- de fiscalité : investissement locatif, conventionnement ANAH, crédit d'impôt...

- de copropriété : charges, syndic, assemblée générale, rapports entre copropriétaires...

- de troubles de voisinage : plantations, servitudes, usages locaux...

- de location : rapports locatifs, obligations du bailleur et

Informations :

Pour rencontrer l'un de nos juristes, l'ADIL est au plus près de chez vous, à :

Castres

Maison des Administrations
2ème étage

Place du 1er Mai

de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 45

- Sur RDV au 05.63.48.73.80 le

- lundi & le mercredi

- Le jeudi sans RDV

- Le 1er mercredi du mois : permanence à Mazamet

Mazamet

Maison des Associations

41 Rue Galibert Pons

1er étage - salle 4
de 9 h 45 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 15
1er mercredi du mois

Pour connaître les dates de nos prochaines permanences, rendez vous sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html>

Retrouvez également l'ADIL sur internet :

mél. : adil81@wanadoo.fr

site : www.adiltarn.org

AMÉNAGEMENT DE LA VCI

Le chantier bientôt terminé

Une réflexion avait été engagée sur plusieurs façons d'aménager la VCI dit chemin des Garosses : sens unique à mettre en place d'un côté ou de l'autre, double sens à maintenir avec renforcement des côtés. Après étude de faisabilité et estimation des coûts engendrés par telle ou telle solution, il en est ressorti que le meilleur choix était la remise en état de la voie sur toute sa longueur, en maintenant le double sens et en élargissant les endroits critiques pour se croiser avec poutres de rive en béton et trois passages de croisement busés dans la partie en manque de visibilité.

La première tranche des travaux portait sur la remise en état de la voie et busage à partir du cimetière jusqu'au niveau du lotissement de Foncouverte.

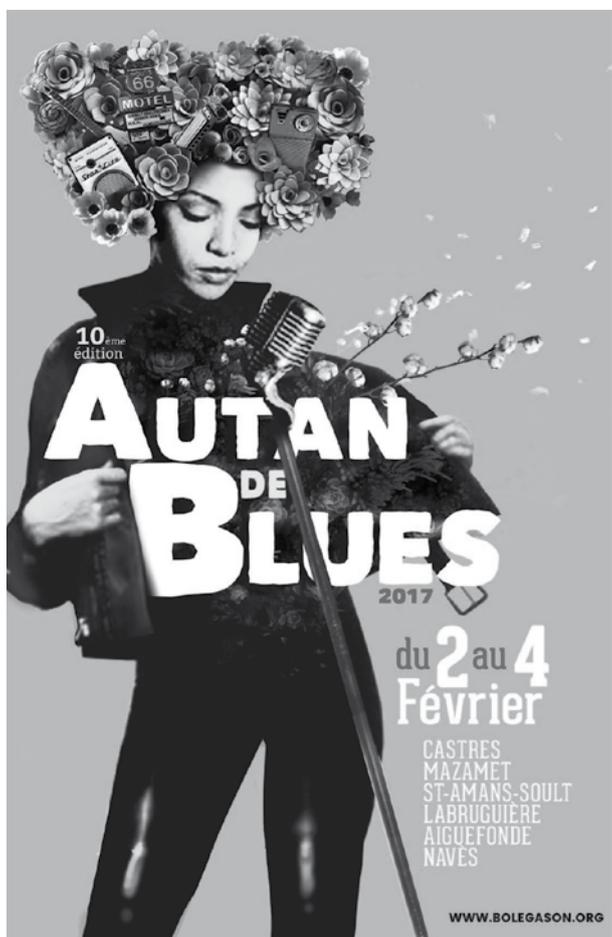
La deuxième tranche des travaux a débuté en ce début décembre et la troisième tranche permettra de réaliser son revêtement durant le premier trimestre 2017.

Espérons que ces travaux permettront de mieux circuler mais il ne faudra pas pour autant que la vitesse en soit accentuée.



Date à retenir : 2 février 2017

Peter Harper à Navès pour Autan de Blues



La 10ème édition du festival Autan de Blues sera lancée à Navès le jeudi 2 février 2017.

Rendez-vous dès 18h pour partager l'apéritif d'ouverture avant le concert de Peter Harper.

En effet, c'est bien le frère de Ben Harper qui viendra interpréter ses compositions folk et soul, avec son ukulélé et sa guitare ténor.

Sa voix chaude et suave ne laisse aucun doute : Peter est bel et bien un Harper. Et comme ses deux frères, ce n'est pas sur Sophie la girafe qu'il s'est fait les dents mais plutôt sur des manches de banjos et autres instruments qui jonchaient les murs du Folk Music Center, célèbre magasin de musique que tenaient ses grands parents. Aujourd'hui, il est bien décidé à sillonner l'Europe avec ses chansons soul folk et à graver l'empreinte de son prénom dans nos ouïes.

A l'occasion de ces dates françaises, Peter Harper a pressé un CD de trois titres, intitulé Break The Cycle :



« Ce sera le titre éponyme de mon prochain album. Je l'ai écrit après les attaques terroristes du 13 Novembre. J'ai écrit la chanson dans la nuit. Nous devons d'abord briser ce cycle de violence, si nous voulons construire la paix. »

Entrée gratuite.

En partenariat avec Lo Bolegason, le festival Autan de Blues est un festival itinérant, de Navès à Labruguière, en passant par Mazamet, Saint-Amans-Soult, Aiguefonde et bien sûr Lo Bolegason à Castres.

Retrouvez le programme sur <https://fr.calameo.com/read/00194341898fba6d63f16>

>>> 15 octobre 2016

Théâtre : A ta santé Hubert !

Loin de la morosité ambiante, ce fût une bonne soirée remplie de rires grâce à la comédie délicieusement cynique interprétée par la compagnie «Le vestiaire des filles».

Dans l'univers feutré et paisible d'un cimetière de campagne, deux veuves, pas franchement éplorées, se régalaient des travers de feux leurs maris et du sens de la vie : amour et vie de couple, chien ou chat, fleurs fraîches ou artificielles, acajou ou pin étuvé... Une comédie qui n'a laissé personne de marbre, une joyeuse mise en bière !



>>> 25 novembre 2016

2 chèques remis par le Crédit Agricole



C'est avec grand plaisir que deux associations de notre commune, le Pétanq Club et le Comité des fêtes, ont reçu chacune un chèque de 1500 € remis par la caisse locale du Crédit Agricole dans le cadre de son soutien pour le développement local.

Ces subventions permettront à nos associations de financer leur fonctionnement, notamment, pour le Comité des Fêtes, par l'achat de gobelets réutilisables qui s'inscrit dans une démarche écologique.

>>> 13 novembre 2016

Cérémonie du 11 novembre et repas des Aînés

C'est sous une pluie battante qu'a été commémorée l'armistice du 11 novembre 1918. Autour du maire et de nos élus (députée, conseillers départementaux), les anciens combattants, un piquet du 8ème RPIMA, une délégation de pompiers et les enfants de l'école se sont rassemblés devant le monument aux morts.

Le public a particulièrement apprécié La Marseillaise chantée avec engouement par les écoliers.

Les aînés du village, anciens combattants et invités se sont ensuite retrouvés pour le traditionnel banquet offert par la mairie. Après le repas, Joël Alexandre nous a emmenés en chansons à travers les succès des années 60 à 80. Une après-midi sympathique où rires et danses se sont enchaînés.



Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise.



L'animateur Joël Alexandre qui entraîne dans la danse Babeth Antunes...

>>> 2 & 3 décembre 2016

Une réussite pour la 30^{ème} édition du Téléthon

La municipalité a mis les bouchées doubles pour cette 30^{ème} édition du téléthon. Avec le concours de toutes les associations de la commune, notamment la MJC et le Moto-Club, plusieurs activités ont été mises en place sur 3 jours. Le vendredi soir, le traditionnel concours de belote organisé par la municipalité a réuni des participants assidus qui ont emporté des lots variés dont plusieurs offerts par le comité des fêtes, le Pétanq Club et la MJC.

En même temps, l'activité badminton de la MJC a été ouverte à tout public.

Le moto-cross proposait durant la journée du samedi mais également le dimanche, entraînements et parcours d'enduro avec grillades à midi.

La municipalité rassemblait tout le monde le samedi soir autour d'une assiette de haricots (toujours préparés par Nicole), suivie par une soirée dansante animée par la MJC qui a mobilisé ses adhérents pour des initiations aux danses traditionnelles, de salon et country.

Sans oublier la vente de porte-clés, stylos, balles et autres gadgets achetés par la MJC, et des chèques remis par le Club des Aînés et un particulier, c'est un montant de 3130 € qui a pu être reversé au bénéfice du Téléthon.

La remise des chèques à Jacques Revol, nouveau coordonnateur de l'association AFM-Téléthon Tarn Sud, a eu lieu le jeudi 8 décembre à la maison des associations. Ce fut une belle rencontre autour de Coralie Blanc, très sensibilisée à cette action de par sa



Remise des chèques à l'association AFM-Téléthon Tarn-sud autour de Jacques Revol, le nouveau coordonnateur (à droite sur la photo)

maladie, du maire et de conseillers municipaux, des présidents d'association, de quelques adhérents du moto club et de la MJC. Marc Cousinié a remercié chaleureusement les associations pour leur implication active au week-end du téléthon.

Ensuite, les chèques ont été remis à M. Revol :

- d'abord le Moto-club par M. Bessac, co-président : **1530 €**

- ensuite le club des aînés par M. Sargueux président du club : **100 €**

- la MJC par Melle Bousquet, présidente : **1400 €**.

Il y avait aussi le don d'un particulier par chèque de **100 €**.

M. Revol a fait un discours pour

remercier tous les bénévoles qui ont permis ce fort gain cette année. Il a précisé que la collecte du téléthon en France était la collecte la plus importante dans le monde. Il a ensuite expliqué à

quoi sert le téléthon et à souvent fait référence à Coralie avec qui il a beaucoup parlé pour connaître sa maladie.

Merci à tous pour votre soutien.



Nouvelle année, nouvelle équipe



L'effectif au grand complet autour des enseignants (© Photoprice)

Une nouvelle année a commencé pour les 70 élèves des 3 classes de l'école de Navès. L'équipe pédagogique et éducative a légèrement changé durant l'été. Lucie Sliva accueille les élèves de maternelle aidée par Roselyne Delordre, ATSEM. Nadine Berthe s'occupe des élèves de CP et CE1 et Jean-Baptiste Gueguen, le directeur, récupère la classe des CE2, CM1 et CM2. Laëtitia Villajos accompagne comme depuis plusieurs années les élèves durant les séances d'EPS le lundi après-midi ainsi que le jeudi après-midi et gère les activités périscolaires. Myriam Teste s'occupe de la cantine, de la garderie, de l'entretien et participe à l'animation des activités après le temps scolaire. Cette année, Jennifer Inchaurreaga, en emploi jeune, assiste la classe de maternelle, participe aux activités périscolaires, s'occupe de la cantine et du ménage. Marie Nardone, en contrat d'aide administrative, sera avec nous jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette année encore, les élèves participeront à de nombreux projets.

Toute l'école participe au prix des Incorruptibles pour lequel les élèves vont lire une sélection de livres sélectionnés par un jury. Suite à la lecture, les élèves seront amenés à voter pour leur livre préféré, et le résultat du vote sera comptabilisé à l'échelle nationale. Enfin, nous participons à un grand projet qui a débuté l'an passé et qui se terminera cette année : « Un chemin, une école ». Dans les mois à venir, l'école va travailler à la mise en place d'un chemin sur la commune de Navès, avec l'aide du conseiller pédagogique en EPS de la circonscription, M. Bonnet, en partenariat avec les clubs de randonnée, la Fédération française de randonnée et la mairie. Les prochaines activités consisteront à réaliser un topoguide du chemin de randonnée, de baliser une partie du chemin et enfin de réaliser le parcours en fin d'année. Avant les vacances de Noël, pour conclure deux périodes où les élèves ont travaillé en EPS sur la course de vitesse et course de durée, ils ont participé au cross de l'école le lundi 5 décembre. Les enfants ont apprécié de courir

dans Navès à l'occasion de cette course. Ce projet sera très certainement reconduit l'an prochain. Enfin, l'école s'est rendue à l'Archipel pour un cycle de natation de fin novembre à fin janvier. Les élèves de la classe de maternelle iront voir cette année deux spectacles FOL : La première neige le 24 novembre et Pas vu pas pris le 4 mai. Ils ont travaillé sur la semaine du goût durant

laquelle ils ont appris à constituer un petit déjeuner équilibré. Celle-ci fut clôturée par un goûter comprenant des crêpes et diverses confitures (mûre, framboise, châtaigne, rhubarbe...) permettant d'approfondir la reconnaissance des goûts et des saveurs. De plus, dans la classe, ils observent le cycle de vie de l'escargot : des œufs à l'adulte. Enfin, les enfants seront sensibili-



Lors de la semaine du goût

ECOLE

sés à l'occitan durant la deuxième moitié de l'année (danses, chants, contes...).

Les élèves de CP et CE1, se déplaceront également deux fois dans l'année pour assister à des spectacles FOL : Les Fables de la Fontaine le 13 octobre et Le monde de Jeanne le 2 mars. Un travail important a été réalisé en classe autour des célèbres fables de la Fontaine. Ils vont également trois fois au musée Goya à Castres sur le thème de La couleur. Ils auront la chance d'approcher des œuvres réelles, de les observer, puis de se plonger dans la peau de véritables artistes grâce à des ateliers menés par des intervenants du musée le mardi 17 janvier et les mardis 24 et 31 janvier. Tout comme les élèves de maternelle, ils seront sensibilisés à l'occitan durant la deuxième moitié de l'année (danses, chants, contes...).

Cette année, les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2, participeront au projet « Ecole et Cinéma ». Ils visionneront durant l'année trois œuvres du 7ème art : Le Mécano de la General, l'Etrange Noël de M. Jack et le Tableau. Ils se rendront donc une fois par trimestre au Cinémovida, à Castres. Un travail avant et après le film est réalisé en classe.



La nouvelle cour aménagée.

Comme chaque année, les élèves ont également préparé un spectacle pour Noël, accompagné d'un marché, le vendredi 16 décembre 2016, où les enfants ont vendu leurs productions réalisées en activité périscolaire.

Le 3 février, à partir de 14h30, les élèves pourront se déguiser à l'occasion du Carnaval.

Le samedi 1er juillet, l'école ouvrira ses portes pour la kermesse et en fin d'après-midi les enfants présenteront un spectacle aux familles.

Toute l'équipe enseignante tenait à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui s'investissent à nos côtés pour le bien-être des enfants et pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que son équipe qui consacre énormément de temps, d'énergie et de moyen pour les enfants, les employés municipales Rosy Delordre, Myriam Teste, Laëtitia Villajos et Jennifer Inchaurrega pour leur implication, leur bonne volonté, leur investissement, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles. Nous remercions également Bernard et Thyoni, toujours très investis pour l'école. Et bien sûr, nous remercions les parents d'élèves qui se mobilisent, s'investissent, nous accompagnent lors des sorties et répondent toujours présents pour leurs enfants. En vous souhaitant une bonne année à tous en ce début 2017.

L'équipe enseignante.

Jean-Baptiste GUEGUEN, le nouveau directeur de l'école

La municipalité est heureuse de la nomination de Jean-Baptiste Gueguen au poste de directeur-instituteur de l'école du village. A 24 ans, ce jeune navessol est très ému de se retrouver face aux bancs sur lesquels il a passé toutes ses années d'écolier. En charge des CE2, CM1 et CM2, il a saisi l'opportunité de retrouver son école d'enfance quand les mouvements annuels ont eu lieu au sein de l'Education Nationale. « Je sortais d'une très belle expérience à Valdurenque. Je devais remplir une fiche de 30 vœux. J'ai mis Navès en 1, 2 et 3 », dit-il avec sourire. Après une licence en biologie à Albi, un master MEEF (Métiers de l'Enseigne-

ment, de l'Education et de la Formation), le CRPE (Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles), quelques stages dans le nord du Tarn et une année à l'école de Valdurenque, le voici qui attaque son premier poste dans l'école où il a appris les bases des différentes matières. Là aussi où sa vocation est née : « J'ai toujours eu de très bons instituteurs, au top. Ils m'ont fait aimer l'école. C'est là que tout a commencé. Je voulais être Michel, Solange ». Sûrs de son sérieux, de sa rigueur et de son dynamisme, nous lui souhaitons une première année enrichissante et beaucoup de succès dans ses nouvelles missions.

Transmission, vocation et devenir...

Juin 2016, Jean-Baptiste est nommé directeur de la petite école du village. La nouvelle fuse ; retour à la source pour cet ancien élève qui reprend le flambeau. La roue tourne, le cycle de la vie, de la transmission assure ici concrètement sa permanence. Retour sur mes dernières années d'enseignements : visages enfantins qui défilent ; ne restent gravés que les bons moments... Agréables retrouvailles sur les lieux que nous avons habités de longues années, aussi pour Jean Baptiste tous mes vœux de réussite et d'épanouissement dans cette profession exigeante et pour clore ce petit mot je citerai Albert Camus (La Peste) : « On ne félicite pas un instituteur d'enseigner que deux et deux font quatre. On le félicitera peut-être d'avoir choisi ce beau métier. » Déclaration qui de nos jours, n'a pas perdu une once de sa valeur...

Michel Albin.



Jean-Baptiste Gueguen et Michel Albin

PÉTANQUE

Les Navéssols échouent en finale

Depuis 6 mois, de nombreuses phases finales se sont déroulées ; notre club y a participé quatre fois.

- Coupe du Tarn : 64 clubs engagés
Après avoir battu Lombers - Lacaune - Cantepau Albi - Lempaut, nous gagnons contre Arthès en demi-finale et nous perdons la finale contre Labouriatte Castres. Les éléments qui composaient cette équipe sont : Ghislaine Lugan - Odile Besombes - Pierre Balester - Serge Bret - Cédric Vatrin - Christophe Kozłowski - Michel Ouchène - David Borrégo et le coach Daniel Cabriol.

- Championnats des clubs départementaux (CDC)
* la 1ère division fait 3ème sur 8
* la 3ème division se qualifie et a été battue en quart de finale
* la 5ème division fait 4ème sur 8
* la 6ème division fait 5ème sur 8

- Les équipes féminines en 1ère division se maintiennent.
- Au jeu provençal, les deux équipes se qualifient mais perdent en quart et demi finale.

- Championnat régional des clubs (CRC1)
Sur 100 clubs dans le Tarn, 5 évoluent dans cette compétition régionale. Il s'agit de Labouriatte Castres - Parc Albi - Labruguière - St-Sulpice et



L'équipe engagée en coupe de France.

donc Navès. C'est une compétition de très haut niveau où nous avons côtoyé en cette année 2016 des sociétés d'Ax-Les-Thermes (championnes de France en triplettes et que nous avons battues) - St-Alban - Labarthe Rivière (31) - Bezolles (32) - Grisolles - Montauban (82) - St-Sulpice. La dernière organisation s'est déroulée à Navès, sans faille à tous les niveaux (réception, sanitaires, restauration, stationnement, délégué, arbitrage, terrains de jeu, éclairage). Notre club a terminé 5ème sur 8 et donc se maintient en CRC1 pour 2017.

- En vétérans
L'équipe engagée en 2ème division termine à la 5ème place. L'équipe engagée en 1ère division fait un parcours brillant lors de la

phase régulière (invaincue), bat Arthès lors des demi-finales et est battue en finale à St-Sulpice par Labouriatte Castres après l'épreuve fatale du tir de précision (17 à 18). L'équipe était composée de Daniel Cabriol, Robert Moretti, Gilbert Vallès, Narcisse Dacosta, Gérard Briol, Patrick Bousquet, Jean-François Clavel et Pierre Balester (coach).

- En championnat du Tarn doublettes vétérans
Au Pont de l'Arn, deux doublettes de Navès se confrontent en demi-finale ; il s'agit de JF. Clavel - G. Briol contre R. Moretti - G. Vallès. Ces derniers gagnent et se font battre par une équipe de St Juéry (Gracia - Pontié) en finale.

- En championnat du Tarn tri-

plettes mixtes à St-Sulpice Navès a été battue encore en finale contre Aussillon. Il s'agissait de Myriam Teste, Olivier Coubès, Vincent Vitalone.

- En championnat doublette provençal à la Tour du Crieu (09)
L'équipe demi-finaliste du Tarn à Lacaune, D. Cabriol - O. Coubès, perd en demi-finale de la ligue Midi-Pyrénées.

Le congrès départemental a eu lieu le 10 décembre à Mazamet. C'était une année d'élections pour le CD et nos deux élus de Navès ont été reconduits brillamment ; il s'agit de Pierre Balester au poste de trésorier et de Dali Llorca au poste de vice-présidente et secrétaire adjointe.

L'assemblée générale de notre club s'est déroulée le 18 décembre. Le conseil d'administration a été renouvelé dans sa totalité pour quatre ans.

Notre loto est programmé pour le dimanche 15 janvier à 14h30.

Cette année 2016 nous a apporté beaucoup de joie, de fierté. Félicitations à toutes ces joueuses et tous ces joueurs qui ont sillonné le Tarn et la région grâce à leurs valeurs et leur comportement sur les terrains.
Bonne année !

Le Président, Serge Besombes

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Une association très dynamique

Nous terminons cette année 2016 par notre traditionnel repas amical de fin de saison où tous nos adhérents ont pu apprécier le repas et l'animation.

Nous espérons que 2017 soit aussi convivial. Nous invitons donc les nouveaux retraités et tous ceux qui ont envie de nous rejoindre à participer à nos diverses manifestations.

Notre club, associé à ceux de Verdalle et Valdurenque, a profité le 5 octobre d'une belle balade au Grau d'Agde, avec un bon repas et une promenade en bateau.

Une sortie d'une journée s'est déroulée le 28 novembre à Sauclières en Aveyron, associée au club de Verdalle.

Les résultats de la finale départementale du remue méninges ont classé Mme Fournier huitième et Mr Sargueux quarante-huitième sur soixante-cinq participants.

Notre association, toujours dynamique, essaie de vous faire partager des moments d'amitié, de rencontres, soit avec nos après-midi jeux de société, soit à travers nos sorties ou nos repas.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, beaucoup de bonheur et la santé.

Le Président



COMITÉ DES FÊTES

Une année riche en manifestations

Cette année encore vous avez été nombreux à répondre présents aux différentes manifestations proposées par le comité des fêtes. En effet, que ce soit lors de la première édition du loto ou lors des 5 jours de fête du mois d'août ou encore lors de la foire à la puériculture, vous avez donné un écho positif à nos investissements.

L'année 2017 sera également bien animée avec plusieurs nouveautés.

Nous débiterons les manifestations annuelles avec, **le dimanche 5 février, une nouvelle édition du loto du comité des fêtes** avec de nombreux lots à gagner. Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier par avance les personnes qui participeront à ce loto (que ce soit en offrant des lots ou en venant tout simplement passer l'après-midi avec nous).

À la vue du succès des dernières éditions de la foire à la puériculture, nous organiserons début mars une première édition d'un vide armoire qui vous permettra de faire un peu de place avant le printemps.

Nous continuerons l'année avec

une autre nouvelle manifestation qui ne l'est pas vraiment... En effet le lundi 17 avril nous organiserons une omelette pascale géante suivie d'une chasse aux œufs ; nous comptons sur votre présence nombreuse lors de cette journée qui rappellera des souvenirs aux plus anciens.

Cette année nous pensons aussi à reposer nos forces vives (qui vieillissent elles aussi d'année en année) le dimanche matin de la fête en déplaçant la traditionnelle tournée des gâteaux au dimanche 2 juillet. Nous pensons également organiser durant cette journée d'autres festivités qui restent à définir.

Concernant notre fête annuelle, elle se déroulera cette année encore sur 5 jours, du 17 au 21 août.

Les festivités débiteront donc le jeudi soir par un concours de belote, le vendredi soir sera une nouvelle fois consacré aux retrouvailles des différentes personnes venant de tout coin de France avec l'organisation d'un pique-nique géant suivi d'une soirée animée par notre jeunesse qui depuis 2 ans contribue pleinement à la réussite de cette soirée. Le samedi après-midi sera cette



année encore dédié à un concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties qui permettra à tout le monde de passer un agréable moment. La soirée sera encore une fois animée par le groupe « maison »... « Manhattan ». Les festivités du dimanche débiteront avec un apéritif en musique à partir de midi, puis l'après-midi sera consacré à un rassemblement d'Harley Davidson avec des animations qui restent à définir. La journée se conclura par un nouvel apéritif suivi de la traditionnelle « Macaronade » et sera suivie d'un concert-spectacle avec la troupe des « 2 Enchanteurs ». La fête se terminera bien sûr le lundi soir avec notre traditionnelle Fabounade animée par l'orchestre Didier Laurent.

Les animations 2017 se clôtureront par une nouvelle édition de la foire à la puériculture courant novembre.

Enfin, nous vous rappelons que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Proxi et sur les panneaux d'affichage de la commune afin de vous permettre de pouvoir participer et d'amener vos idées.

Le Comité des Fêtes de Navès vous souhaite une bonne année 2017 riche en festivités.

Le Comité des Fêtes

MOTO CROSS

Un week-end pour le Téléthon

Régulièrement depuis quelques années maintenant, notre Moto Club s'associe ponctuellement pour des journées de solidarité. Ce fut le cas avec le jeune Flavio, devenu lourdement handicapé suite à un incident sur un circuit de Moto Cross. Le club était venu en aide pour financer de l'appareillage par exemple. Plus tard, l'association répondait à un octogénaire qui s'était vu dérober ses motos de collection. Grâce au soutien du club également, Perrine, petite fille de 7 ans d'une bénévole, atteinte de maladie grave, s'était vu offrir un voyage à Disneyland Paris. Aujourd'hui, sous la houlette du club et en partenariat avec la Mairie de Navès et les associations, nous venons donc d'organiser le Téléthon 2016 sur le circuit de « Jacques Simon ». Pendant 2 jours, sur un circuit très



Remise du chèque au profit de l'AFM-Téléthon Tarn sud.

bien préparé par les bénévoles, 70 pilotes de toute la Région Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ont pu «rouler» pour le plaisir. Exceptionnellement, une partie « enduro » était même proposée pour compléter la journée. Plus lent et plus tech-

nique que le circuit cross, cette partie « bois » - nouveauté 2016 - a été très appréciée des pilotes. C'est donc avec un certain succès, et autour de grillades, que le MCNC a clôturé ce téléthon 2016 avec une récolte de dons pour la somme de 1533€.

L'association se projette maintenant sur l'organisation le Dimanche 28 Mai prochain avec le retour du Championnat Midi-Pyrénées de Moto cross avec 200 pilotes attendus avec les catégories 65 cm3 pour les plus jeunes jusqu'à la catégorie 450cm3 pour les plus performants.

Côté Sportif, Calvin Fonvielle continue de faire briller les couleurs de Navès avec des podiums sur les plus belles épreuves internationales de Super Cross, et le titre de Vice-Champion de France Junior à 1 petit point du titre de champion. Nous le retrouverons l'année prochaine en Championnat d'Europe.

Le Moto-Club-Navès-Castres profite de ces lignes pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous au mois de Mai !

Le Bureau

Trois nouvelles activités

L'année 2016 s'est terminée toujours dans l'ambiance et la bonne humeur avec la préparation de notre incontournable réveillon de la Saint-Sylvestre.

Le bilan de l'exercice 2016 est positif, avec 10 activités dont 3 nouvelles :

- **la danse country** qui se déroule le lundi soir à la maison des associations de 18h30 à 21h30 sur plusieurs niveaux de pratique, activité animée par Yannick Stern à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre MJC (voir ci-dessous).

- **l'atelier récréatif** qui se déroule le vendredi après-midi à la maison des associations de 14h à 17h : tricot, couture, crochet, des idées, des conseils sont échangés au cours de cet atelier animé par Jeannette Eychenne.

- **le rugby à 7** : les entraînements ont lieu le vendredi à 20h au stade sous la houlette de nos trois navessols Keynes Kedemi, Julien Carrière et François Dautan.

La randonnée a repris en septembre avec 22 inscrits. Déjà plusieurs sorties ont eu lieu à



L'équipe de danse country

Esperausse, dans le Lauragais, Castanet près d'Albi, les lacs de Graulhet... Le rythme pour 2017 sera le même avec une sortie par mois et deux week-end.

Pour la musique, trois groupes se partagent le local : Uppercut, Nelly Holson, Cocktails avec trois concerts prévus pour 2017. La gymnastique compte 24 adhérents qui se retrouvent le mardi soir à 20h. Les séances se font en musique pour garder la forme et la bonne humeur.

A l'initiative des animateurs, des responsables d'activité des trois danses (danses de salons, danse

country, danse occitane) ont animé un inter-ateliers le samedi 3 décembre lors du repas organisé par la municipalité dans le cadre du Téléthon : une réussite avec 120 personnes qui se sont retrouvées et ont échangé leur danse.

Pour les autres activités telles que le badminton et le football, nous vous informerons de leurs résultats sportifs dans le prochain bulletin municipal.

Lors de notre assemblée générale, nous avons noté le départ de Robert Malfette au sein de notre conseil d'administration. Nous le remercions pour son dévouement

depuis plusieurs années et nous pensons tout de même que nous pourrions compter sur lui pour certains moments forts.

Retenez la date de notre loto : samedi 25 février 2017.

La présidente, le conseil d'administration et moi-même nous vous souhaitons, amis Navessols et Navessoles, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2017.

La Directrice, Patricia Pauthé

La danse country au menu

Une nouvelle activité a été proposée à la rentrée de septembre 2016 par la M.J.C. de Navès : la Danse country.

Portée par un groupe de 20 passionnés animés de main de Maître par Yannick Stern, les West River Dancers, puisque c'est leur nom, ont quitté les rives de l'Agout pour se rapprocher de celles du Thoré. Nous tenons à renouveler nos remerciements au conseil d'administration de la M.J.C. pour avoir accepté de nous héberger au sein de sa structure. Nous remercions également la municipalité qui met à notre disposition ses infrastructures.

A l'heure actuelle, 18 amateurs de musique country ont rejoint l'activité portant le nombre d'adhérents à 38, un succès qui dépasse nos espérances ! Parmi eux, une dizaine de purs débutants, plus acharnés que les anciens.

Les cours se déroulent sur 3 niveaux séparés, du débutant au



plus confirmé.

L'enjeu, si on peut parler ainsi, est d'apprendre des chorégraphies afin de pouvoir participer aux soirées inter-club de country du département, voire aux festivals qui ont lieu hors de nos frontières. Ces rassemblements, comme pour tous ceux qui concernent d'autres styles musicaux, permettent de s'évader des soucis quotidiens et de passer un bon moment entre aficionados. La soirée que nous avons réalisée

le 26 novembre a reçu un bon accueil puisque ce sont 98 danseurs des environs qui ont découvert la salle Georges Prêtre sous la houlette d'Eric, chanteur de Blacks Mountains.

C'est donc tout naturellement que nous avons décidé de programmer une nouvelle soirée pour le 18 février 2017, avec les « Sailor step » dont ce sera la grande première pour ce nouveau groupe country de 5 musiciens et chanteuse.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser pour venir écouter et les curieux seront les bienvenus.

Notre soif de musique et danse country ne s'arrête pas là, nous pouvons aussi répondre à des demandes d'animations et de démonstrations pour les associations ou organismes qui le souhaitent tout comme nous l'avons déjà fait pour des écoles, restaurants, fête de la musique etc. N'hésitez pas à nous solliciter.

L'état d'esprit qui nous anime lors des ces réunions est le même que celui que nous avons eu pour notre participation au Téléthon organisé par la Mairie de Navès en compagnie des activités « danses de salon » et « danses traditionnelles » de la M.J.C. de Navès. Prendre du plaisir et faire prendre du plaisir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

François Belli

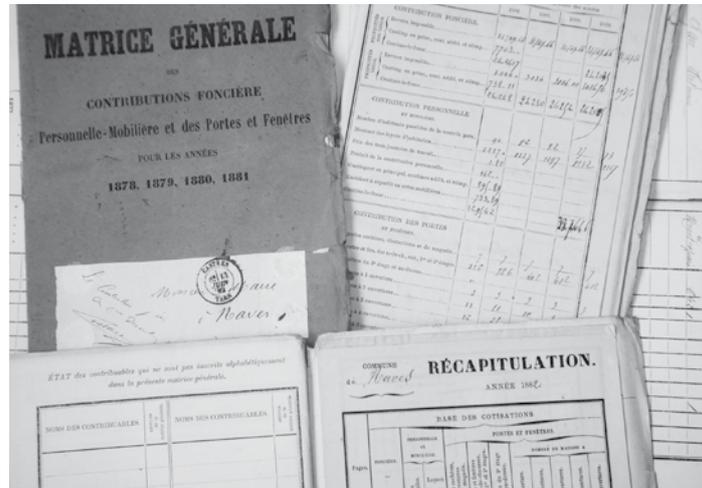
Question de droit (1760 - 1825)

Quelques rentes à Puechbertou

Nos ancêtres ont été confrontés autant que nous à lois, règles, coutumes qui s'enchevêtraient autant que les nôtres ! C'est une question de rentes qui va nous occuper. Je les avais remarquées car elles étaient associées à un contrat de vente en 1825 du petit domaine de Puechbertou et elles représentaient une part importante du prix de vente ! Précisons les faits. Le 16 mai 1825, alors que la tourmente révolutionnaire semble passée (en avril, la loi d'indemnisation des émigrés vient d'être votée), les Royère, neveux des derniers propriétaires de Puechbertou (Jean Marc de Royère ultime évêque de Castres et Jeanne, sa sœur épouse de Charles Vassan) vendent le domaine comprenant aussi les métairies de Blima et de Coutou à Jean Louis Gaurel, prêtre et supérieur du séminaire de Castres. Un premier contrat de vente concerne les biens immobiliers pour un montant de 45000 francs et un second contrat concerne la cession pour 10000 francs de rentes attachées pour la plupart à des terres vendues dans les années 1770 sous couvert de baux à locataires perpétuelles !

En 1770, le propriétaire du domaine de Puechbertou est alors Marc Antoine de Falc, ancien capitaine d'infanterie. Quelques années auparavant, il a reconnu par devant notaire être « chargé de dettes et que pour s'en acquitter il désirait vendre de ses biens (...) mais qu'étant issu de parents qui ont professé la Religion Prétendue Réformée, il ne pouvait aliéner ses biens sans la permission de sa majesté... » L'autorisation obtenue, il se sépare de quelques biens en les vendant simplement mais il en « cède » d'autres par l'entremise d'un bail à locataire perpétuelle. Ce bail est un acte par lequel un fonds de terre est affermé à perpétuité, à la charge pour le preneur de le tenir constamment en état de culture et d'en payer annuellement une redevance au bailleur ou à ses héritiers, en plus du paiement d'un « droit d'entrée. »

Prenons par exemple, le bail passé en novembre 1771 entre Marc Antoine de Falc et Etienne Oulès travailleur de terre demeure-



rant au lieu de Blima (donc son métayer). Les biens concernés par le bail consistent en « une partie de maison en solier située aud lieu de Blima » (moitié de l'écurie et deux chambres au dessus), plus une terre au Cassaguès de la contenance de 19 mégères à semer blé et un petit jardin (d'une mégère).

Ledit Sr de Falc se réserve les droits seigneuriaux (perçus à chaque mutation par exemple) et le présent bail est fait sous la condition de deux clauses.

La première condition est le paiement par led Oulès et ses successeurs d'une rente annuelle et perpétuelle de 2 paires de poulets (payables à la St Jean), 6 paires chapons (payables à la Toussaint) et 6 paires de poules (payables à la Noël) et 20 mégères de blé moussolle payables le 28 août de chaque année. « Le tout est porté et rendu aud Puechbertou. » Il est rappelé dans le contrat que tout défaut de paiement de la rente autorise le Sieur de Puechbertou à non seulement exiger le paiement des arriérés de la rente mais surtout à reprendre la possession et la jouissance des biens sur un simple acte de réquisition et « sans autre formalité de justice. »

La deuxième clause est le paiement d'un droit d'entrée au présent bail et à cet effet ledit Oulès « a fait délaissement pur et simple et irrévocable aud sieur de Puechbertou d'une pièce de terre de 6 mégères à semer blé... pouvant être de valeur de 120 livres. »

La Révolution passe par là, abroge les droits féodaux (ceux là même que ledit de Falc vou-

lait se réserver) mais par contre si le nouveau régime juridique considère les bénéficiaires de ces baux comme de vrais propriétaires (ils figurent comme tels sur la matrice cadastrale) ils n'en demeurent pas moins toujours soumis aux rentes en nature. Le code civil convertit ces rentes en hypothèques périodiquement renouvelables par devant notaire. Une petite note précise que « pour éviter les effets des ventes clandestines et se mettre à l'abri de la prescription de 10 ans, elles y furent réinscrites le 21 juin 1809 » et que « cette inscription doit être renouvelée tous les 10 ans sous peine de prescription. »

Ainsi en mars 1817, Charles Vassan fait un inventaire de toutes ces nouvelles hypothèques.

Les rentes ne concernent pas seulement des biens fonciers (pré, champs, maison), elles peuvent ainsi porter sur des droits. Dans un petit cahier qui répertorie en 1817 les différentes rentes dont bénéficie le sieur de Puechbertou, il en figure une servie par des habitants de Barginac où l'on retrouve : François Alary représenté par Jean Marty travailleur de terre, François et Joseph Antony, Jean Céleriès représenté par Rose Céleriès journalière et veuve d'Antoine Rassignier, Jacques Rouch et ses fils, Jean Baptiste et Jacques, Antoine Holmière représenté par Alexis Gleize. Tous ces gens payent chacun une rente annuelle d'une paire de poulets ou une pièce de 12 sols pour avoir la faculté d'aller puiser de l'eau à la fontaine de Bourniquel.

Cette rente est alors régulière-

ment servie mais ce n'est pas le cas d'une autre et ledit Vassan rappelle à l'ordre l'un de ses obligés. « Je vous trouve beaucoup trop tranquille et j'ai besoin de mon revenu, je vous donne pour tout et dernier délai jusqu'à dimanche en huit, seize du présent mois pour payer en nature ces 2 septiers 5 mesures de blé beau et marchand et 120 alouettes (...) passé lequel jour vous recevrez un commandement et vingt quatre heures après une saisie. »

Le débiteur a dû s'exécuter car il figure toujours dans la liste des rentes vendues par les Royère à Jean Louis Gaurel.

En 1825, c'est en tout une quinzaine de rentes qui sont vendues et changent de bénéficiaire, elles concernent bon nombre d'habitants de Saïx mais aussi des navessols comme Etienne Oulès déjà évoqué mais aussi Guillaume Alquier de Galiou pour 1 hectolitre 71 décalitre blé et 4 douzaines d'alouettes (payable chaque 28 août), Alexis Marty de Barginac pour un montant de 4 francs argent (les 25 novembre), Pierre Paris de Barginac pour 1 hecto 7 déca 40 déci blé (les 28 août), Jean Astruc de Barginac pour 1 hecto 2 déca 5 déci blé, Marie Etienne d'en Amat, Jean Pouzenc et Pierre Antony de Barginac pour 2 hecto 9 déca 12 déci blé et enfin le plus « piquant » Jean Marc de Royère neveu vend à Jean Louis Gaurel « toutes les autres rentes de quelle nature qu'elles soient servies par d'autres particuliers que ceux ci-dessus désignés » et « se dessaisissent envers lui de toutes rentes connues ou inconnues. » A charge donc pour le sieur Gaurel de rechercher les quelques rentes qui seraient tombées aux oubliettes !

Les documents apportent la plupart du temps quelques réponses mais ils conduisent aussi bien souvent à de nouvelles questions qui demeurent parfois sans réponses. Ainsi pour l'instant je ne peux pas vous dire comment ces rentes ou hypothèques ont été éteintes (rachat, prescription...) à moins que de lointains descendants ne portent encore très tranquillement quelques paires d'alouettes au domaine.

Alain Pauthe

EURL
CEDRIC TP

Agréé assainissement non collectif



- **Travaux publics et privés**
- **Terrassements**
- **Fouilles**
- **Branchements
assainissements collectifs**

Tél. : 06 71 73 98 16

Chemin des Crêtes - 81710 NAVÈS

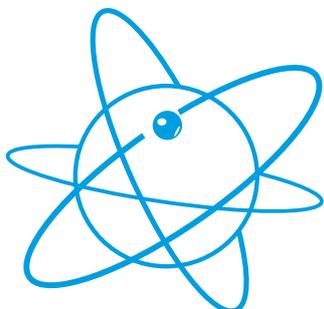
PIZZ' à NICO

Venez découvrir nos pizzas
un soir par semaine dans votre commune

A partir de 18h

06 18 82 21 23

- Mercredi 18h à PAYRIN-AUGMONTEL : Parking tabac
- Jeudi 18h à VALDURENQUE : Place de l'Eglise
- Vendredi 18h à NAVÈS : Maison des Associations
- Samedi 12h à PAYRIN-AUGMONTEL : parking tabac
- Samedi 18h à ST-AFFRIQUE-LES-MONTAGNES
parking du «Vival»
- Dimanche 18h à LABRUGUIÈRE
Av. du Général de Gaulle (tabac Bru)



MARTINEZ ELECTRICITÉ

EURL

- ***ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE***
- ***ÉNERGIE RENOUVELABLE***
- ***CLIMATISATION • SOLAIRE***

TÉL : 06 09 70 57 86

6 Font de Galeye 81710 NAVÈS

2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI

Email : eurlmartinezelectricite@gmail.com

Site : www.martinezelectricite.fr